



**DERET Logistique**  
580 rue du Champ Rouge  
45770 SARAN

V. Réf. :  
N. Réf. : ADT/AR/LM  
Objet : Avis ICPE DERET  
@marois.l@ingre.fr  
☎ 02.38.22.85.09

À Ingré, le 20 juillet 2018

Affaire suivie par : Laurent MAROIS

À l'attention de Patrick GRISARD

Monsieur,

J'acuse réception de votre courrier en date du 26 mars 2018, relatif à l'installation prochaine des établissements Deret dans la ZAC des Guettes, relevant du statut des Installations classées pour la préservation de l'environnement (ICPE).

Nous avons pris acte de votre engagement, en cas de cessation définitive d'activité :

- d'en informer les services de la Préfecture, de prendre des mesures de maîtrise des risques liés aux sols, liés aux eaux souterraines ou superficielles, en cas de besoin la surveillance à y exercer, ainsi que limiter ou interdire les aménagements ou l'utilisation ultérieure de l'emprise foncière,
- d'évacuer les produits restants dans un centre autorisé,
- si besoin, démolir les installations et évacuer les matériaux vers des installations de tri et d'élimination des déchets,
- la réalisation d'un diagnostic environnemental portant sur la pollution éventuelle des sols.

À la vue de ces engagements, j'émetts un avis favorable à l'installation d'un établissement de stockage géré par la société Deret sur la ZAC des Guettes.

Le présent avis est délivré en application de l'article D 181-15-2 11° du code de l'environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Christian DUMAS